

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Collectivité : COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)

<p>Date de convocation : 15/03/2023</p> <p>Membres :</p> <p>En exercice <input type="text" value="19"/></p> <p>Présents : <input type="text" value="14"/></p> <p>Votants : <input type="text" value="18"/></p> <p>Date d'affichage : 22/03/2023</p> <p>Date de publication : 22/03/2023</p>	<p>Le 20 mars 2023 à 20h30 au foyer polyvalent</p> <p>Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Georges CLAIR, Maire.</p> <p>Étaient présents : Jean-Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORÊT, Aurélia FOURNIER, Fabrice GUIRAUD, Nathalie KATSAMANTOU, Huguette LALANNE, Carine LASSOUANE, Vincent NEVOT, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PEDEMAY et Aurore VERDIER</p> <p>Étaient représentés : Gabriel BEUGIN par Katia PEDEMAY, Anne-Marie CAUSSÉ par Muriel PAILLER, Tovo RABEMANANTSOA par Nathalie KATSAMANTOU, Séverine RODRIGUES par Aurélia FOURNIER</p> <p>Absent : Arnaud BOURBON</p> <p>Secrétaire de séance : Anne-Cécile DUCOSSON</p>
---	---

DÉLIBÉRATION N° 2023-29

OBJET : Motion de soutien à la création d'une brigade mobile de gendarmerie sur la Commune de Landiras

Le projet de création des 200 brigades piloté par le Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer est un projet ambitieux qui vise à répondre à 3 objectifs :

- renforcer la confiance envers l'État des populations éloignées des agglomérations,
- réparer un maillage territorial distendu et répondre à un besoin de proximité des Français,
- améliorer la sécurité de tous les Français par un accroissement de la présence sur la voie publique des forces de l'ordre.

Nos administrés ont déjà eu à de nombreuses reprises exprimé leurs fortes attentes en matière de services publics et d'administration locale.

Pour notre grand territoire qui ira des CdC du Sud-Gironde au Bazadais, à Montesquieu et jusqu'à Convergence Garonne, une brigade mobile, en complément des brigades territoriales existantes, peut être légitimement attendue et sera soutenue par la Sous-Préfecture dont relève Landiras.

Après plusieurs rencontres des Maires et élus concernés, des services de l'État et des brigades existantes, la Commune de Landiras se porte candidate à l'accueil de cette brigade mobile, comblant ainsi un espace vide entre toutes les autres brigades actuelles.

La situation géographique de la Commune de Landiras permettra également une action forte en défense au massif forestier en période estivale, théâtre de l'incendie de Landiras de 2022.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal apporte à l'unanimité son soutien à la création d'une brigade mobile de gendarmerie sur la Commune de Landiras.

POUR : 18

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Envoyé en préfecture le 22/03/2023

Reçu en préfecture le 22/03/2023

Publié le

ID : 033-213300775-20230320-2023_29-DE



Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
En mairie, le 20 mars 2023

Le Maire



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AC' or similar initials, enclosed within a large, loopy oval shape.

Anne-Cécile DUCOSSON